



LES AMIS
DE ROBESPIERRE
POUR
LE BICENTENAIRE
DE LA RÉVOLUTION

A.R.B.R.



PAS-DE-CALAIS

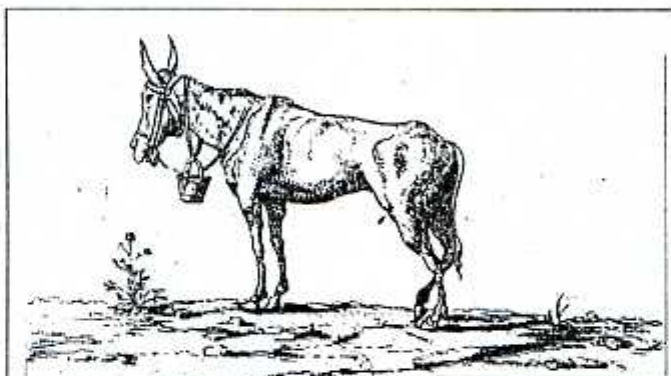
BULLETIN N° 8

NOTRE PROGRAMME 1990

Comme le prévoient nos statuts et nos objectifs, notre activité se poursuivra plusieurs années encore, justifiée par la richesse des enseignements qu'il reste à tirer, pour un large public, d'une Révolution qui a tant créé. Nos projets tentent de faire mieux connaître deux dominantes de l'année 1790 :

1. 1790 : Année de l'apprentissage de la citoyenneté par presque tout un Peuple qui élit pour la première fois ses représentants dans les communes, les districts, les départements qui s'organise dans des clubs qui voit foisonner la presse écrite

qui est sollicité pour la répartition des "communaux", la vente des biens nationaux qui découvre une nouvelle fiscalité, une nouvelle justice qui s'affronte sur la constitution civile du clergé. Autant de bouleversement qui ont imprégné la vie quo-



*Marc d'Argent.
Je suis Éligible.
Le premier des Décrets eût sur la raison,
Se trouve avec ce Marc en contradiction.
Adieu talents, savoir, adieu vertus, espérance,
L'Âne ferait des lois s'il n'était de la richesse.*

tidienne des habitants du tout nouveau Pas de Calais. Nous avons acquis la conviction qu'ils passionnent aujourd'hui encore nos concitoyens dans la mesure où ils les font revivre au plus près des lieux où ils ont été eux-mêmes vécus.

2. 1790 : Année la plus fructueuse de la Constituante et année de la conquête de l'opinion publique par le jeune député d'Artois Robespierre connu par le peuple comme le plus ardent des démocrates.

(suite p.7)

Sommaire

Notre programme
p. 1 et 7

Conférence-débat
p.1

Inauguration du buste
de Robespierre
p.2

Nouvelles brèves
p. 2 et 6

L'Affaire des Impôts
p. 3.4.5

Les grandes figures
picardes de la
Révolution Française
p.7

Poème
p.6

Robespierre et les gou-
vernements
p.8

Devenez membre de
l'A.R.B.R.
p.8

Vendredi 27 avril

Salle de la Charité
à
BETHUNE

à 19H30

BETHUNE (sous la Révolution)

Une citadelle démocratique?

Conférence-débat
avec

M. François Wartelle
Professeur à la Sorbonne (*)

(*) Auteur d'une remarquable étude : "Aux origines d'un fief jacobin : les sociétés politiques du district de Bethune durant la Révolution" publiée dans le dernier N° de la Revue du Nord.

6 MAI 1990 :

INAUGURATION À ARRAS DU BUSTE DE ROBESPIERRE

"L'affaire" du buste de Robespierre offert en 1933 à la ville d'Arras par la Société des Etudes Robespierristes et jamais exposé au public est bien connue de nos lecteurs. De même que la réalisation par l'A.R.B.R., d'une copie en bronze de ce buste afin d'obtenir qu'il soit exposé en un lieu tel que la ville affirme aux yeux de tous qu'elle est fière de son grand révolutionnaire.

la municipalité a donné son accord pour l'inauguration de ce buste (fixée au 6 mai

1990) mais il reste encore à déterminer ensemble le lieu exact. Voici à ce propos la lettre adressée par notre Comité à M. Le Maire d'Arras.

Suite à cette lettre, une rencontre A.R.B.R. / municipalité était prévue à la mi-mars.

Invité par l'A.R.B.R., M. Mazauric (co-président de la Société des Etudes Robespierristes) a donné son accord pour venir prendre la parole lors de la cérémonie.

Arras, le 26 janvier 1990

*Maître Fernand Bleitrach
Bâtonnier du Barreau de Béthune
Président de l'A.R.B.R.*

*à Monsieur le Maire
de la Ville d'Arras*

Monsieur le Maire,

Réuni le 24 janvier dernier, notre Comité Départemental a été informé par M. Marcel Roger, votre adjoint et notre Vice-Président des propositions relatives à l'érection en un lieu public d'Arras du buste de Robespierre que nous avons fait réaliser à cette fin.

Ce que M. Delansorne, votre prédécesseur, avait vainement tenté de faire en 1933, nous semblait ne plus devoir rencontrer d'obstacles majeurs à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution, d'autant que depuis, les historiens les plus autorisés ont fait litigieuses des calomnies trop longtemps répandues sur le plus glorieux de nos concitoyens. Un large public partage aujourd'hui l'admiration de Jean Jaurès pour le courageux démocrate et patriote que fut Robespierre et nous avons, dans nos activités, pu mesurer combien le prestige d'Arras se trouvait désormais grandi par la Mémoire de son héros.

Nous avons pensé qu'une place publique au coeur de la ville et près des lieux les plus visités conviendrait à l'emplacement du buste. Le choix que vous faites de la cour du Lycée conduit notre comité à faire remarquer qu'après un enfermement de plus de 45 années il ne conviendrait peut-être pas de présenter ce buste au public derrière une grille. C'est pourquoi nous proposons que soit aménagé un "décrochement" de la clôture du lycée qui permette au monument d'être visible et accessible directement de l'avenue.

Nous sommes disposés bien sûr à examiner avec vous les conditions dans lesquelles peuvent être conciliés nos points de vue.

Par la même occasion nous pourrions convenir de la part que prendra notre Association dans la cérémonie de l'inauguration.

Je saisis cette occasion pour vous exprimer la satisfaction qui a été la nôtre d'apprendre que vous aviez acquis la maison de Robespierre en vue d'en faire un musée.

J'espère Monsieur le Maire que vous accueillerez favorablement notre démarche. Je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le président départemental de l'A.R.B.R.

Nouvelles brèves

La ville de Grande Synthe (Nord) a inauguré le 10 mars dernier une Galerie Robespierre près de la médiathèque Nelson Mandela. A cette occasion, l'exposition de l'ARBR et une sélection des ouvrages de notre bibliothèque ont été présentées au public.

La bibliothèque de l'A.R.B.R. à Carvin (Centre Effel) s'est enrichie d'une reproduction lithographique tirée d'après un pastel du grand peintre bruxellois Roger Somville et représentant Maximilien Robespierre. Tirée à 200 exemplaires dans les ateliers de Schutter à Anvers, cette œuvre d'art est titrée et signée de l'artiste, dont nous avons publié une esquisse à l'occasion de son adhésion à notre Association.

La Ligue des Droits de l'Homme tient son Congrès National à Arras les 27, 28 et 29 avril. L'A.R.B.R. y sera présente et les congressistes venus de partout dans la ville natale de l'Incorruptible pourront voir, parmi plusieurs expositions, une sélection des panneaux de "Robespierre, connais pas".

Notre colloque de décembre sur "L'image de Robespierre et de la Révolution dans les manuels scolaires du monde" dont la réussite a été attestée de toutes parts, trouvera bientôt son prolongement dans la publication des "Actes" auxquels M. Sentis met la dernière main.

Des inspecteurs départementaux de l'Education Nationale stagiaires, venus de plusieurs départements à l'Ecole Normale d'Arras ont tenu à profiter de leur séjour pour mieux connaître Robespierre. Une visite de la ville a été complétée par une conférence donnée par l'ARBR et les éminents pédagogues ont réouvert le débat sur l'enseignement de l'histoire de la Révolution, à partir de nombreuses questions sur le Colloque International qui s'était tenu un mois plus tôt.

M. Binet, sculpteur (à qui nous devons la magnifique réplique en bronze du buste de Robespierre créé par Cladel), participe, avec de jeunes sculpteurs de Cambrai, formés à l'Ecole des Beaux Arts qu'il dirige dans cette ville, à la restauration de monuments historiques. Il vient de recevoir à ce titre le prix décerné par la Commission Nationale qui préside à la sauvegarde des monuments anciens. Toutes nos félicitations. (Suite p.6)



Emblème de la Société populaire d'Arras.

1790 : L'AFFAIRE DES IMPOTS D'ARTOIS

La première des cabales antirobepierristes

Par Bruno DECRIEM

C'est le 25 janvier 1790 que Maximilien Robespierre, député de l'Artois à l'Assemblée Constituante monta à la tribune lors d'une séance orageuse. La riche bourgeoisie, en ce début d'année 1790 voulait écarter de la réalité du pouvoir politique le petit peuple, celui qui avait permis à la Révolution de triompher des privilégiés. Or, 1790, c'est la construction de la France nouvelle : départements, municipalités, élections de personnalités locales. La constituante fit de l'imposition le critère de sélection. Tous les citoyens ne payant pas d'impôts étaient écartés de la vie politique. Cette loi honteuse, qui divisait les Français en citoyens "actifs" et citoyens "passifs" remplaçait "l'aristocratie du sang par l'aristocratie des riches". Elle indigna profondément les rares députés patriotes : l'Abbé Grégoire, Buzot, Pétion, et surtout Robespierre. Ce dernier réagit vivement à la tribune de l'Assemblée contre cette loi et termina son discours par une proposition nette : "tous les Français seront admissibles à tous les emplois publics sans autre distinction que celle des vertus et des talents".

Un gouffre s'ouvrit sous les pieds de l'Assemblée. La constitution inégalitaire de 1791, avant même sa publication, était remise en question. Et par qui ? Par un député du Pas-de-Calais qu'on avait déjà remarqué à plusieurs reprises pour ses prises de position "avancées" (surtout celle du 5 octobre 1789 en faveur de Maillard et des parisiennes venues chercher le roi à Versailles). L'effet fut considérable. Vouloir que le bourgeois siège auprès du paysan journalier et même de l'indigent ! Le président de l'Assemblée, Fargat, après un trouble immense, renvoya la proposition de Robespierre au comité de constitution pour l'enfouir à jamais. Mais cette remise en cause du pouvoir de l'argent avait creusé des traces profondes. *Le Courrier de Provence*, journal de Mirabeau, parla "d'ouragan de la passion", de "combat violent", de "cris furieux". Le parti "populaire" rejoignit le parti "aristocratique" pour faire taire le député téméraire. Mais celui-ci conquiert alors le soutien de milliers de citoyens passifs. Robespierre devenait un personnage clé dès 1790 ; non dans le rôle de Tartuffe, comme se complait à le décrire faussement Michelet, mais comme l'avant-garde du parti démocratique.

Un argument exemplaire.

Dans son discours du 25 janvier 1790, désireux d'apporter un maximum d'arguments contre le décret du marc d'argent, il parla longuement de sa province, surtout dans la première partie de son exposé : "Dans l'Artois et dans les provinces qui l'avoisinent, on paie peu de contributions directes. La corvée n'y existe pas ; la taille et la capitation y sont converties en



impositions indirectes. Il en est de même des contributions supportées par les propriétaires de fonds ; les centièmes établis depuis deux siècles étaient bien loin de produire une imposition proportionnée à la valeur des fonds ; ils ont été abolis par les soins des Etats d'Artois. Ainsi, cette province ne contiendrait qu'un très petit nombre de citoyens actifs ; ainsi, une partie considérable des habitants de la France serait frappée de l'exhérédation politique..." Robespierre constatait un état de fait : depuis le rattachement à la France, l'Artois bénéficiait d'un relatif privilège, un allègement des impôts directs (pas de corvée, taille, capitation,...) contrebalancé, il est vrai, par des impôts indirects beaucoup plus lourds. Or, la loi sur le marc d'argent prenait seulement en compte l'imposition directe, ce qui excluait de la classe des citoyens actifs les Artésiens, plus encore que quiconque.

Un contre-sens calomnieux

Cet argument fut très habilement utilisé par les ennemis de Robespierre. "Vous voulez augmenter les impôts directs des Artésiens ?" lui demanda-t-on, et, sans attendre, on propagea la contre-vérité dans sa province natale. Propagande calomnieuse destinée à couper les attaches populaires de l'Incorruptible, à provoquer une réaction hostile dans sa propre région. Ses ennemis pourraient affirmer : "Voyez, même dans sa région, on le déteste, il ne représente rien ni personne."

Gérard Walter parle ici d'une "campagne d'une rare violence". Monsieur de Beaumetz, député de la noblesse d'Artois à la Constituante mena l'attaque. Robespierre connaissait bien ce noble. Il s'était déjà plusieurs fois heurté à lui. Voici comment il le jugeait dans une lettre envoyée à son ami Buissart d'Arras, en juillet 1789 : "Si vous le voulez, je ferai aussi vos compliments à votre cher confrère de Beaumetz ; il n'est cependant pas le cousin des bons citoyens... Depuis le moment même de la réunion des Etats-Généraux, il s'est abstenu de voter, et il est resté en suspens jusqu'au moment où il a vu l'aristocratie terrassée par le patriotisme et par la liberté. La crainte du peuple a seule triomphé de sa méchanceté, qui serait plus tolérable si elle ne se cachait pas sous la fourberie. Vous voyez que je m'explique clairement ; c'est que j'ai vu des preuves récentes de son caractère faites pour exciter l'indignation de tous les honnêtes gens".

TRAIT DE PATRIOTISME DE CHARLES LAMETH Paris. Du 14 février.



La machination se met en marche.

De Beaumetz écrivit à son père (vieux président du Conseil d'Artois en retraite) une lettre affirmant que Robespierre déclarait que les artésiens ne payaient pas assez d'impôts. Il lui donna des instructions sur la marche à suivre : il faut publier cette lettre le plus largement possible, surtout chez ses électeurs (les paysans) : "Il faut instruire les comettans, dénoncer la noirceur et la malignité de Robespierre, et l'empêcher qu'il puisse les prévenir par une tournure." Le vieux président de Beaumetz fit rendre publique la lettre de son fils par l'intermédiaire d'un ancien collègue de Rosati de Robespierre, monsieur Foacier de Ruzé, magistrat. Ce dernier publia une lettre anonyme qu'on placarda un peu partout sous le titre "Adresse d'un Artésien à ses compatriotes", reprenant les accusations de manière plus insidieuse. La calomnie prit vite de l'ampleur.

Augustin alerte son frère.

Les réactions d'Augustin Robespierre et ses lettres à Maximilien témoignent d'une grande inquiétude : "J'ai fait tout ce que j'ai pu, mon cher frère, pour me procurer la lettre monstrueuse de l'infâme Beaumetz. Mes efforts ont été inutiles. L'original de cette œuvre infernale court toutes les sociétés... Je tremble lorsque je réfléchis aux dangers qui t'environnent. Donne-nous de tes nouvelles ; rends compte au public de ta motion et de la scène scandaleuse que tu a essuyée de la part d'un ennemi du peuple. Il faut que tes vertus, ton patriotisme, triomphent ; il faut convaincre les ignorants pour que le succès soit certain. Adieu, je t'embrasse les larmes aux yeux."

Sans attendre une éventuelle réponse, Augustin écrivit une seconde lettre :

"J'enrage de bon cœur que tu l'aies différée d'un seul jour. Ce libelle très rare dans la ville est très répandu dans les campagnes. Nos simples villageois sont affreusement crédules ; en vain, ils connaissent ce que tu as fait pour eux, ils oublient tout pour se repaître du malheur d'être écrasés d'impôts par ta faute. Il n'y eut jamais d'écrit plus funeste que cette adresse."

Robespierre contre-attaque

Maximilien répondit d'une manière très habile à cette calomnie. Il associe le maximum de ses collègues à sa réfutation. Sa brochure fut signée par 7 députés (sur les 14 de l'Artois) : l'avocat Brassart, le négociant Boucher, les 3 fermiers Fleury, Dubuisson, Payen. Deux nobles, aussi, De Croix et surtout, l'influent Charles de Lameth. Ne refusèrent que Vaillant, du Tiers, ainsi que les 4 députés du Clergé. Le noble Sergeant d'Isbergues se ralliant quant à lui à Beaumetz.

La réfutation des calomnies fut envoyée à Arras et distribuée par les bons soins d'Augustin vers le 15 août 1790. Elle reçut un bon écho, surtout au sein de la société des Amis de la Constitution d'Arras où l'appuyèrent quelques démocrates tels Fouché, l'oratorien défrôqué.

Analysons les réfutations de Robespierre.

"Je n'ai transigé ni avec l'orgueil, ni avec la force"

"Il est des circonstances, Monsieur, où les défenseurs du peuple sont réduits à la nécessité de sacrifier à la patrie jusqu'à la répugnance invincible qu'ils éprouvent à se défendre contre l'absurdité des plus lâches calomnies, et vous l'avez fait naître pour moi. L'imposture la plus grossière, Monsieur, dès qu'elle paraît sous votre nom, dès que vous en avouez vous-même l'auteur, devient en quelque sorte digne d'être confondue ; et

c'est un hommage que je me ferai plaisir de vous rendre..."

Robespierre se pose en légaliste, soucieux de respecter les lois de l'Assemblée. "C'est l'Assemblée la plus solennelle du monde. Comment voulez-vous que je me défends ici de ce sentiment de commisération qui est dû à quiconque fournit une grande preuve de la faiblesse de l'esprit humain ?"

Puis, dans une seconde partie :

"Vous avez dû vous apercevoir que nous ne pouvons ni envisager les objets sous les mêmes rapports, ni nous rencontrer sur la même route. Cette obstination à heurter tous les intérêts qui ne sont pas l'intérêt public, que vous appelez esprit factieux ; ce refus persévérant de composer avec les préjugés, avec les passions ou viles ou cruelles, qui depuis tant de siècles ont opprimé les hommes, qui vous semble le comble de la témérité ; ce sentiment invincible par lequel on est forcé de réclamer sans cesse les droits sacrés de l'infortune et de l'humanité, contre l'injustice et la tyrannie, avec la certitude de ne recueillir de cette conduite que haine, vengeance et calomnie ; nous n'ignorez pas que ce n'est point là le chemin qui conduit aux honneurs et à la fortune... Vous savez combien la complaisance, la souplesse et l'intrigue sont des moyens plus sûrs et plus faciles et vous savez bien aussi qu'il n'est pas en mon pouvoir de les employer. Je ne crois pas même y avoir aucun intérêt. Non. J'ai été appelé, par le vœu du peuple, à défendre ses droits, dans la seule Assemblée où depuis l'origine du monde, ils aient été invoqués et discutés ; dans la seule où ils aient jamais pu triompher, au milieu des circonstances presque miraculeuses que l'éternelle providence s'était plu à rassembler, pour assurer aux représentants de la nation française le pouvoir de rétablir sur la terre l'empire de la justice et de la raison ; pour rendre à l'homme ses vertus, son bonheur, et sa dignité première.

J'ai rempli autant qu'il était en-moi, la tâche sublime qui nous était imposée ; je n'ai transigé ni avec l'orgueil, ni avec la force, ni avec la séduction : toute espérance, toute vue d'intérêt personnel fondée sur une pareille mission, m'a toujours paru un crime et un opprobre. Je ne m'inquiète pas si mes concitoyens le savent ou l'ignorent, que le succès de vos calomnies et celle de vos adhérents aient répondu ou non à votre attente : il me suffit de les avoir servis selon mon pouvoir ; et sans rien désirer, sans rien souhaiter de personne, j'ai déjà obtenu la seule récompense que je pouvais ambitionner... Puissiez-vous la désirer un jour ! En attendant, poursuivez votre carrière. Mais à quelque avantage que vous puissiez parvenir, soyez sûr que les vrais citoyens n'en seront point éblouis, et que ce sera toujours sur vos actions et sur vos sentiments qu'ils mesureront le degré d'estime qu'ils devront vous accorder."

La fureur des méchants sont l'hommage des honnêtes gens

La réponse de Robespierre est calme, mesurée mais sèche, mordante, agrémentée d'un brin d'ironie.

"Il est des moments où les représentants de la nation doivent regarder comme un devoir indispensable le soin de défendre leur honneur offensé par la calomnie qu'ils méprisent, c'est celui où, arrivée au dernier accès de la rage et de la perfidie, elle lie ses attentats au fatal complot d'anéantir la liberté naissante, en s'efforçant d'irriter le peuple trompé contre ses propres défenseurs et contre l'autorité tutélaire de l'Assemblée Nationale (...). Je répète sans aucune répugnance, les expressions par lesquelles ils me désignent, parce que les fureurs des méchants sont l'hommage le plus énergique qui

puisse être rendu au patriotisme des honnêtes gens ; et j'avoue que je les ai mérités.(...) O peuple bon et généreux, gardez-vous donc de vous livrer aux insinuations grossières des vils flatteurs qui nous environnent et qui n'ont d'autre but que de vous replonger à jamais dans la misère dont vous alliez sortir, pour recouvrer eux-mêmes le pouvoir injuste qui vous accablait... Ne découragez pas ceux qui à l'avenir auraient le courage d'embrasser votre cause ; les riches et les hommes puissants trouveront toujours tant d'esclaves pour servir leurs injustices ! Réservez-vous au moins quelques défenseurs. Ne souffrez pas qu'ils nous disent avec le ton de l'insulte : vous vous sacrifiez pour le bonheur et pour la liberté du peuple, et le peuple ne veut être ni libre ni heureux ..."

La dernière phrase de l'Avis de Robespierre laisse percer un peu d'amertume devant l'humeur changeante d'un peuple qui ne reconnaît pas toujours ses vrais défenseurs.

La rupture avec la haute société est consommée

Quoiqu'il en soit, la réponse de Robespierre fut suffisamment forte pour faire taire la calomnie. Sa sœur, Charlotte, lui écrivit :

"ta lettre, cher frère, paraît produire un très bon effet, la calomnie est réduite au silence ; ce n'est encore là qu'un léger succès remporté sur tes ennemis. Je te ferai connaître plus tard que ceux sur qui tu comptais le plus ne sont que des lâches..."

La dernière phrase, pleine d'insinuation montrait cependant que la rupture entre Robespierre et une partie de la bourgeoisie arrageoise est consommée.

Désormais, la haute société d'Arras (nobles, clergé et grands bourgeois) lui fera une guerre sans merci. Elle expliquera la méfiance croissante de Robespierre pour sa ville natale, sa préférence pour Béthune. Pourtant, cette popularité chez les petites gens sera préservée à Arras comme ailleurs et lorsqu'il revient chez lui en octobre 1791, la Constituante dissoute, ce sera partout le même triomphe populaire.

"Je ne puis te dissimuler mes craintes, cher frère, tu scelleras de ton sang la cause du peuple, peut-être même que ce peuple sera assez malheureux pour te frapper, mais je jure de venger ta mort et de la mériter comme toi. Tu seras surpris d'apprendre jusqu'où se porte la scélératesse de tes ennemis. Ils ont été chez les personnes que je voyais, leur dire qu'elles se déshonoraient, me recevant chez elles."

Cette lettre inquiétante fut envoyée par Augustin fin juin 1790, après la réfutation. Elle montre bien que désormais, les ennemis de Robespierre ne désarment plus, que le combat à mort a commencé. "L'affaire des impôts" n'est que la première des nombreuses campagnes calomnieuses destinées à combattre la popularité grandissante de l'avocat d'Arras. La calomnie le poursuivra tout au long de la Révolution pour se transmettre jusqu'à nous par "l'histoire officielle". Pourtant, Robespierre, en véritable homme politique responsable, sut appuyer Beaumetz le mois suivant (28 juillet 1790) pour faire d'Arras la préfecture du tout nouveau Pas-de-Calais. Là, commence une nouvelle histoire.

BRUNO DECRIEM

Etudiant de l'Université de Lille III

Maître-Auxiliaire au lycée professionnel d'Aire sur la lys

Secrétaire du comité local béthunois de l'ARRB

Nouvelles brèves (suite)

Des amis de Genève, venus l'automne dernier à Arras, spécialement pour connaître la terre natale de Robespierre, ont découvert avec joie l'existence de l'A.R.B.R. et souhaité collaborer (de loin) à ses activités. Outre de précieux renseignements sur la place de Robespierre dans l'enseignement en Suisse, ils nous ont communiqué ce qui s'était fait en novembre dernier dans la localité neuchâteloise de Boudry. C'est dans cette commune qu'est né le 24 mai 1743, Jean-Paul Marat. Un artiste a façonné une sculpture haute de 14 mètres, intitulée : "Marat l'Oeil", en hommage à celui qui avait écrit : "Je suis l'œil du peuple."

Une simple plaque rappelant à Boudry l'existence de la maison natale de l'Ami du peuple, les boudryens cherchent les 80.000 francs (suisses) nécessaires à l'achat de la sculpture de Roulin (un français) dont la ville de Paris n'a pas voulu.

L'Association "Maximilien de Robespierre" présidée à Paris par Mme Becker (que nous avons reçue il y a quelques mois), a pris l'initiative d'une pétition afin de "dénoncer l'image et l'esprit déformés de la Révolution Française que donnent les deux films "Les années lumières" et "Les années terribles", à partir d'erreurs et d'omissions propres à jeter le discrédit sur certains faits et personnages". On peut s'associer à cette démarche en s'adressant à : Catherine Meignel, 25 Chemin Vert, 75011 Paris, ou à l'A.R.B.R. La liste détaillée des griefs est jointe au texte de la pétition.

Il n'y avait, selon une étude récente paru dans la "Revue du Nord" que 9 rues "Robespierre" pour les quelques 900 communes du Pas de Calais. On peut en ajouter une dixième puisque la toute petite localité (300 habitants) de *ESTREE CAUCHY* à 15 km d'Arras a inauguré une "Place Robespierre" le 14 juillet dernier. La décision en avait été prise à l'unanimité du Conseil Municipal avant mars 1989 et renouvelée avec la même unanimité autour du nouveau Maire.

A Lens, le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de Robespierre au nouveau lycée qui sera inauguré à la rentrée scolaire 1990.

C'est le 26 mai à Carvin que se retrouveront les "cousins de Robespierre" à l'initiative de l'A.R.B.R. et avec le concours de la Municipalité. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette fête des retrouvailles. Mais d'ores et déjà, tous ceux et celles qui pensent pouvoir appartenir à la descendance des "Robespierre" sont invités à vérifier leur arbre généalogique (surtout s'ils se nomment : Duquene, Trachez, Ringo, Hurteaux, etc... Voir notre Bulletin N°3) et à s'adresser à Mme Lhoste Francine, 105 rue Lamendin à Courrières.

Les adhérents et Comités locaux qui n'auraient pas reçu leurs cartes 1990 de l'A.R.B.R. peuvent les obtenir de suite en écrivant au siège. Joindre le chèque correspondant. Tarif inchangé.

L'étude de M. Comyn sur "L'affaire Deteuf" est disponible. La demander au siège. Prix : 20 F.

POEME

La société littéraire des "ROSATI" (anagramme d'ARTOIS), à laquelle appartirent Robespierre et Lazare Carnot est toujours bien vivante et, fidèle à sa tradition, organise chaque année des "joutes" où s'affrontent les poètes. A l'occasion du Bicentenaire, les "ROSATI" avaient lancé un concours spécial sur le thème de la Révolution. Nous publions avec plaisir le poème d'un Arrageois qui obtint le premier prix.

ROBESPIERRE M'A DIT

Un jour que je marchais, pensif et solitaire,
Sur la route qui mène au grand Bicentenaire;
Soudainement, un homme apparut devant moi;
Je n'en crus pas mes yeux, j'en fus tout en émoi.
Car je reconnus là, Monsieur de Robespierre
Qui revenait chez nous pour cet anniversaire.
"Citoyen, me dit-il, vous paraissiez troublé
De voir que pour cela, Dieu m'a ressuscité !
Je suis revenu seul un moment sur la terre,
Et c'est pour vous parler, car je ne puis me taire.
J'ai laissé mes amis Saint-Just, Couthon, Lebas,
Qui n'ont pu revenir en ce jour ici-bas.
En deux-cents ans, j'ai su les malheurs de la France,
Et qu'aux pires moments demeurait l'espérance.
Le bonheur et la paix, et puis la liberté,
Toujours pour ces valeurs le peuple s'est levé.
Moi de même, jadis, dans mes jeunes années,
J'ai mené le combat pour ces nobles idées.
Alors, de mon époque, aujourd'hui que dit-on?
Comment a-t-on depuis considéré mon nom?"
Il s'approcha de moi, me tapota l'épaule
Comme pour affirmer le bien de sa parole;
Alors, il me sembla comprendre à cet instant,
Qu'il allait aborder un point plus important :
"Parmi tous les grands noms qui marquèrent l'Histoire,
Il en est, qui, toujours restent dans la mémoire,
Parce que ni le temps et ni les passions
N'ont pu les effacer pour diverses raisons.
Certains noms sont frappés du sceau de infamie,
Associés aux grands maux et à la barbarie.
D'autres, grâce aux bienfaits, en sont auréolés
De gloire et de prestige amplement mérités.
Et parmi tous ces noms, oui ! le mien Robespierre,
Peut encore diviser la France toute entière.
Encore de vos jours, il a ses détracteurs,
Mais, je le pense aussi, nombre d'admirateurs.
Il ne m'appartient pas de me juger moi-même;
A chaque historien je laisse ce problème
En mettant aux plateaux de l'objectivité
Tout le poids du mensonge et de la vérité.
Sachez-le, citoyen, qu'on m'haïsse ou qu'on m'aime,
J'ai rempli mon devoir jusqu'au moment suprême.
J'ai vécu pour servir la Révolution
Et pour le bien du peuple et de la Nation.
En toute honnêteté, jusqu'au bout inflexible;
C'est pour cette raison qu'on dit : "L'Incorruptible"
Après un long regard partout aux alentours,
Robespierre se tut, puis, reprit son discours :
"Mais ce que l'on sait moins, voyez-vous, de ma vie,
Je veux vous en parler car j'en ai grande envie :
Sur les bords de la Scarpe, à Saint-Laurent Blangy,
Près d'Arras, un endroit verdoyant et fleuri;
Dans une société dite, anacronique,
J'ai pu faire vibrer ma lyre poétique.
La muse qui venait parfois me taquiner,
M'ouvrit grande la porte et me pria d'entrer.
De cette société, grandement je m'honore.
Et de moi, citoyen, depuis on parle encore.
Si je suis immortel, vous comprendrez ainsi,
C'est d'être Robespierre et d'être ROSATI.

Emile Fournier-Elipot.

NOTRE PROGRAMME (SUITE)

C'est à partir de ces deux dominantes que s'établit comme suit le programme 90 de l'A.R.B.R. :

A. RECHERCHES sur :

1. Les premières élections municipales
2. La création du Pas de Calais et les problèmes qu'elle a soulevés
3. Les sociétés populaires

Pas de Calais ; la contre-révolution

Pour la plupart de ces sujets, les travaux de recherche seront conduits pour des localités types en collaboration avec nos Comités et des historiens locaux.

B. CONFÉRENCES :

Publiques et dans les lycées et collèges, seront organisées

desquels Robespierre a exposé ses options fondamentales.

D. EXPOSITIONS ET MONTAGES AUDIOVISUELS :

1. La presse en 1790 (ses moyens, sa diffusion, ses créateurs, ses lecteurs, son influence...)

2. La contre-révolution en 1790 dans le Pas-de-Calais. Les émigrés.

Expositions de 15 panneaux (avec livret) itinérantes et en double exemplaire chacune.

E. BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque départementale poursuivra ses achats de livres, revues et documents à la disposition du public sur Robespierre et la Révolution dans le Pas-de-Calais.

Elle compte diffuser son catalogue en direction des C.D.I. des établissements scolaires.

F. INAUGURATION du buste de Robespierre (copie en bronze de l'oeuvre de Cladel, réalisée par l'A.R.B.R.) en un lieu public d'Arras, en accord avec la

municipalité

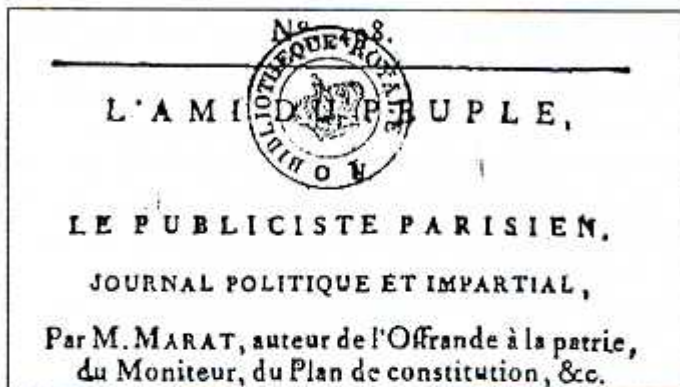
G. Journée des retrouvailles des cousins de Robespierre (le 26 mai 90), fête en plein air autour des "apparentés" de la famille Robespierre.

H. Activité de relais pour le Pas de Calais, des travaux de la Société des Etudes Robespierristes (créée en 1908 et siégeant en Sorbonne). Accueil annuel d'une de ses séances et Conférences et diffusion des revues AHRF

I. Participation aux manifestations départementales et locales relatives au Bicentenaire pour lesquelles le concours de l'ARBR sera souhaité.

J. Préparation du Colloque de 1992 et recherche de concours pour un projet marquant de l'anniversaire de la Première République.

K. Création de nouveaux Comités locaux et développement du réseau de correspondants dans les autres départements et à l'étranger.



dans le département

4. Les effets de la Révolution dans les villes de garnisons du PdC en 1790 (Affaire du Royal Champagne à Hesdin)
5. La Garde Nationale. Le 3 juin 1990
6. La vente des biens d'église
7. Prêtres assermentés et prêtres réfractaires
8. Les premiers émigrés du

autour des sujets énoncés ci-dessus. Un programme de 40 conférences est prévu.

C. PUBLICATIONS

Bulletins trimestriels départementaux, Bulletins locaux et plaquettes traiteront des sujets énumérés en A. et des quelques débats majeurs de la CONSTITUANTE au

Les grandes figures picardes de la Révolution Française

L'association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just (1) avec laquelle nous sommes en relation, a organisé les 17 et 18 juin 1989 à Blérancourt (Aisne) un colloque consacré aux grandes figures de la Révolution Française en Picardie, placé sous le patronage et la présidence de l'historien Michel Vovelle. Ce fut une réussite. L'après-midi du 17 juin, notamment, près de 800 personnes assis-

èrent aux exposés et aux débats.

Nous vous donnons ci-après la liste complète des diverses communications qui furent toutes intéressantes, avec toutefois en point d'orgue celles du samedi après-midi 17 juin, sur Saint-Just, Condorcet et Gracchus Babeuf.

Le colloque fut ouvert samedi matin par Michel Vovelle qui traita : "Des retours de la biographie dans l'histoire de

la Révolution Française".

On entendit par la suite :

— "Saint-Just était-il franc-maçon ? Pourquoi l'a-t-on supposé ?" par Albert Ladret, docteur ès-lettres (Lyon)

— "Saint-Just, héros de théâtre" par Pierre Lagueunière, animateur de théâtre (Clermont-Ferrand)

— Les portraits de Saint-Just" (avec projection de diapositives) par Albert Saliel (Paris) membre de l'associa-

tion de sauvegarde de la maison de Saint-Just (2).

Samedi après-midi, la deuxième séquence du colloque était intitulée : "Grands révolutionnaires et droits de l'homme" :

— "Saint-Just : des droits de l'homme à la Terreur" par Bernard Vinot, docteur ès-lettres (Chauny)

— "Les droits de l'homme et les Noirs : le rapport de Saint-Just sur les colonies"

Les grandes figures (suite)

par Yves Benot, enseignant et écrivain (Paris)

— "Condorcet et les droits de l'homme" par Robert Badinter, président du Conseil Constitutionnel (Paris)

— "Autour des luttes agraires et picardes : Babeuf et les droits de l'homme" par Guy Robert Ikni, chercheur à l'institut d'histoire de la Révolution Française (Paris) Dimanche matin 18 juin, les divers exposés étaient centrés sur le thème : Révolution, Jacobinisme et Eglise.

— "Le conventionnel Dumont : un singulier représentant en mission" par Robert Legrand, historien (Abbeville)

— "De l'Eglise à la Révolution : Coupé de l'Oise, prêtre, Conventionnel et régicide" par Gaston Braillon, historien (Noyon)

— "L'abbé Maury en Picardie" par Jacques Brenet, docteur en troisième cycle (Compiègne)

— "Choderlos de Laclos : le Jacobin et "l'homme noir" par Marcel Dorigny (dét. CNRS) et Eric Walter (Université de Picardie). Le dimanche après-midi, un circuit touristique intitulé "Sur les traces de Saint-Just" amena les participants de Blérancourt à Coucy le Château et à Soissons, où ils

purent visiter notamment l'Hôtel de Ville, le collège Saint-Nicolas (Collège Saint-Just) et l'église Saint-Gervais (cathédrale) où se sont déroulées les élections à la Convention pour le département de l'Aisne.

Tous les "Actes" de ce colloque dont vous avez pu noter la richesse, vont être publiés dans un volume à paraître au début de 1990 que l'on peut se procurer en adressant un chèque de 100 F au président de l'Association : Mr Bernard Vinot, 7 rue du Gal Leclerc, 02300 Chauny (tel. : 23 39 66 28)

Rappelons enfin, comme cela a été signalé dans le bulletin N°7 de l'A.R.B.R., que la maison de Saint-Just, acquise dernièrement par la municipalité de Blérancourt, va être restaurée et devenir, en partie, du moins, un musée Saint-Just. Nous tâcherons de suivre les travaux de près et de vous donner la date probable de l'inauguration.

Charles Soulier

(1) Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just

Siège Social : Mairie de Blérancourt, 02300 Blérancourt

(2) Le musée de Saint-Omer (Pas de Calais) possède un très beau portrait en pied de Saint-Just, par Greuze.

ROBESPIERRE ET LES "GOUVERNEMENTS"

Ce qui se passe dans le monde réactive le débat jamais achevé sur les libertés et la démocratie. Dans le premier numéro de son nouveau journal "LETTRES A SES COMMETTANS", Robespierre aborde le "GRAND PROBLEME", à ses yeux toujours pas résolu : celui d'empêcher les gouvernements d'abuser des pouvoirs qui leur ont été confiés.

En voici quelques extraits :

"On a dit longtemps, que les hommes sont essentiellement libres et égaux, et que le but de tous les gouvernements est le maintien de leurs droits naturels et imprescriptibles. Comment peut-il atteindre ce but? En protégeant le faible contre le fort. Or, ce qu'il y a de plus fort dans l'Etat, c'est le gouvernement lui-même, puisqu'il est armé de tous contre chacun..."

Donner au gouvernement l'énergie nécessaire pour soumettre les individus à l'empire de la volonté générale, et cependant, empêcher qu'il puisse en abuser : tel est le grand problème que le législateur doit résoudre. Cette solution est peut-être le chef d'œuvre de la raison humaine..."

On dirait que les législateurs n'ont pensé qu'à la moitié du problème. Ils ne se sont occupés que de la puissance du gouvernement et point du tout ou presque point des moyens de le ramener à son institution. Ils n'ont vu le peuple que sous le rapport de sujets et jamais sous celui de souverain..."

Voyez d'un côté combien il est difficile à la loi d'atteindre les conspirateurs puissants ; et de l'autre avec quelle rapidité elle abat toutes les têtes des malheureux qui ont été plus faibles que coupables..."

A.R.B.R.

JE SOUSSIGNE(E) SOLLICITE MON ADHESION :

Nom.....Prénom.....

Signature :

Adresse.....

A.....Le.....

Je verse : 30 F

50 F

100 F

200 F

Joindre chèque libellé : ARBR

A.R.B.R. Association départementale - Maison des Sociétés, rue Aristide-Briand, 62.000 Arras

Président : Maître Fernand BLEITRACH, avocat

Comité local d'Arras : M. Marcel ROGER